

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt, le 25 août à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 15

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, BRAGANTI Karine, CARAT Corinne, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

Absents excusés :

Date de la convocation : 07 août 2020

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : TE 38 – Sortie du groupement d'achat

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que par courrier du 23 janvier 2020, TE38 nous informait de son intention de lancer une consultation pour les sites de moins de 36KVA dans le cadre de la fin des tarifs réglementés de vente d'électricité au 31/12/2020, pour l'ensemble des communes adhérentes.

La commune restant éligible aux tarifs réglementés de vente d'électricité (moins de 10 personnes employées et recettes inférieures à 2 millions d'euros), Monsieur le maire propose la sortie du groupement d'achat mis en place par TE 38.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la sortie du groupement d'achat TE 38 à l'unanimité des membres présents.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 25 août 2020

Le Maire,
Serge MERCIER

